



Questionnaire adressé aux candidats

Nous n'opposons aucune mobilité et elles sont toutes complémentaires, donc n'hésitez pas à inclure dans vos réponses les autres mobilités actives, comme les transports en commun (tram-train, train, bus, ...) ainsi que leurs interactions prévues avec les transports obligatoires en voiture et camion. De plus, un bon aménagement cyclable étant un bon aménagement pour les personnes à mobilité réduite, l'inverse est également vrai.

Question 1

Des aménagements cyclables temporaires sont en cours de réalisation dans l'agglomération de Limoges.

- Pour vous ces aménagements sont-ils suffisants ?

C'est un bon début et un signal pour tous les usagers et non-usagers, mais il faut aller plus loin. Notamment sur les villes périphériques, première couronne comme Couzeix

- Si non, avez-vous réfléchi à des aménagements complémentaires ? Dans quel délai les mettrez-vous en place et pouvez-vous nous proposer une carte prévisionnelle de ces aménagements ?

Priorité n°1 : Résoudre le point délicat entre Couzeix et Limoges à la sortie de Couzeix (sur RD 947) jusqu'au pont de l'Aurence et la remontée Rue de Bellac. Cela nécessite un travail coopératif avec Limoges Métropole, les Villes de Limoges et Couzeix et le Département.

Autre point : relier le centre-ville de Couzeix à la zone nord via la route de Buxerolles.

Prévoir un plan de circulation toutes mobilités pour Couzeix.

Question 2

- Dans le cadre d'aménagements cyclables définitifs, avez-vous réfléchi à un réseau cyclable sans interruption ?

Il est fondamental que les pistes cyclables ne s'arrêtent plus au milieu de nulle part. C'est un souhait à moyen terme (cf. Plan de circulation à créer : concertation avec les usagers, associations et partenaires Communauté Urbaine) tant en terme de déploiement sur Couzeix que vers Limoges.

- Comment souhaitez-vous le mettre en œuvre ? Dans quel délai ? Pouvez-vous nous détailler les évolutions du réseau par tranche d'aménagements durant votre mandat et nous proposer une carte prévisionnelle de ces aménagements ?

Nous sommes extrêmement dépendants des orientations qui seront lancées par la nouvelle gouvernance de l'Agglo. En tout cas notre priorité est décrite dans la réponse à la question n°1.

Question 3

Actuellement une aide financière est proposée par l'agglomération de Limoges pour l'achat d'un vélo destiné aux déplacements urbains.

- Avez-vous prévu une aide financière complémentaire par l'intermédiaire de votre commune ?
Si oui, dans quel délai allez-vous la mettre en œuvre ? Quel en sera le montant ? Quelles seront les modalités d'accès à cette aide ?

Envisagé mais il faut avoir une vision plus fine des finances de la commune avant de s'y lancer. L'Etat mettant un complément, il faut regarder cela de plus près. A y regarder de plus près, c'est surtout le vélo électrique qui est concerné car beaucoup de gens ont des vélos classiques chez eux.

Question 4

En milieu urbain, dans la logistique du dernier kilomètre, les entreprises sont confrontées aux problèmes liés à la congestion et au respect de l'environnement. En conséquence de quoi, les systèmes d'approvisionnement en centre-ville doivent être restructurés en commençant par les transports des marchandises. Aujourd'hui de nombreuses solutions se mettent en place pour limiter les conséquences négatives de ce dernier kilomètre.

- Dans votre projet, avez-vous prévu de favoriser dans votre ville une logistique du dernier km en vélo ?

Pas forcément approprié à Couzeix, plus lié aux grandes villes, Océalim est facile à desservir sans nuisances, le centre-ville aussi. Se concentrer sur d'autres priorités

- Si oui, pouvez-vous nous préciser cette partie de votre projet ?

Question 5

- Pensez-vous positionner un élu en charge du développement des mobilités actives et pensez-vous créer un comité qui se réunirait régulièrement ?

OUI absolument, un groupe est déjà identifié. On peut y associer aussi des citoyens.

- Si oui, pouvez-vous nous décrire la composition de ce comité et le fonctionnement que vous avez imaginé ?

Un adjoint + un élu référent accompagné de deux ou trois autres conseillers. Travail par priorité, réunions régulières, participation aux groupes de travail de Limoges Métropole sur ces thématiques, veille par l'association des maires sur des initiatives transposables. Formation des élus et agents municipaux sur ces thématiques.

Sur les communes de l'agglomération de Limoges, la crise sanitaire a démontré que les rues pouvaient être plus apaisées et qu'elles étaient beaucoup plus adaptées aux mobilités actives qu'à la fréquentation trop importante des voitures et des camions.

Question 6

- Pensez-vous baisser la vitesse maximale en ville (centre-bourg mais également les autres quartiers plus résidentiels) à 30km/h de manière généralisée et modifier l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité ? -Si oui, pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre de cette mesure ?

30 km/h déjà en vigueur à certains endroits stratégiques, à proposer sur la portion de la RD947 en plein centre ville. Aménager cette partie de Couzeix car peu pratique pour les piétons et vélos. Mais nous sommes sans doute limités par l'aspect RD 947 qui a un trafic particulier...

Question 7

- Avez-vous une solution pour restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes ?

Déjà mis en œuvre : vitesse limitée à 30 km/h, raquette qui sécurise, policiers municipaux et dos d'âne.

- Si oui, pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre de cette mesure ?

Question 8

- Allez-vous favoriser et aider à la mise en place de velo/pedi-bus pour les élèves de votre commune à la rentrée de septembre ?

Proposé dans le programme (avec notamment le vélobus), à travailler avec les écoles, les parents d'élèves et les élus.

- Si oui, pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre de cette mesure ?

Trouver des financements adaptés et surtout des volontaires pour prise en charge des enfants.

Question 9

- Avez-vous réfléchi à une solution pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles ?

Pour Couzeix, est-ce vraiment une problématique ?

- Si oui, pouvez-vous nous préciser la réponse que vous souhaitez donner à ce problème et nous éclairer sur sa mise en œuvre ?

Question 10

En ville, la problématique de stationnement sécurisé pour les vélos est importante.

- Avez-vous une proposition pour remédier à cette problématique ?

Déjà des aménagements réalisés par l'agglo (barres). Problème avec l'abri à vélo sur le nouveau parking proche du gymnase : mettre une caméra ?

- Si oui, pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre de votre proposition ?

Question 11

- Avez-vous étudié l'installation de consignes adaptées aux évolutions des usages du vélo et des autres mobilités actives à proximité des commerces et stationnements vélos (pour les bagages, sacoques, et pas seulement pour les casques...) ?

Non mais à réfléchir si nécessaire

- Si oui, pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre de votre proposition ?

Question 12

- Généraliserez-vous les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cyclistes aux feux ?

Nécessite de la pédagogie envers les automobilistes, et aussi les cyclistes... Peut-être y aller par étapes pour ne pas mettre en danger les cyclistes?

Question 13

- Le vélo s'intégrant dans un plan de circulation intermodal, pouvez-vous nous décrire les grandes lignes de votre plan de développement des mobilités dans votre commune et l'agglomération de Limoges, sans oublier l'interaction avec le train ? Pouvez-vous nous proposer une carte prévisionnelle des voies et nœuds intermodaux ?

Intermodalité : parking relais au niveau du Pont de l'Aurence ? Aménager la descente de la D947 depuis le Celtic jusqu'au pont de l'Aurence avec des voies piétonnes pour pouvoir relier Limoges à Couzeix de façon sécurisée. Idem route de Buxerolles

Question 14

Dans le cadre d'un développement touristique durable,

- Avez-vous réfléchi au développement d'une continuité d'aménagements cyclables pour relier les communes voisines et les communautés d'agglomération voisines ?

Oui pour Limoges, pas encore pour le reste. Se concentrer sur les priorités annoncées

Question 15

- Question carte blanche : Si votre projet contient une idée originale concernant les mobilités actives, pouvez-vous nous la présenter et nous en expliquer en détail la teneur ?

Voie parallèle à la RD 947 comme proposé dans le programme

Pédagogie avec les jeunes et adultes souhaitant se déplacer à vélo mais pas à l'aise. Sorte de « parrainage ».

Enquête auprès des gens âgés ou ne pouvant plus utiliser de vélo et pouvant les donner à gens qui en auraient besoin, avec utilisation de l'atelier réparation de l'association Véli-Vélo.

Vélobus